



## Contrat de sponsoring à la Cité des métiers l'expo sur le stand commun du GRI du 25 au 30 novembre 2025 à Palexpo – Genève

Adresse de l'exposant		Conditions de vente	
Raison sociale		La facture envoyée à la réception du contrat est	
Complément		payable à 30 jour, mais en tous les cas 1 mois avant la date de la manifestation.	
Interlocuteur		date de la manifestation.	
Fonction		Tout exposant qui ne se serait pas acquitté du	
Adresse		montant de la facture se verra refuser l'accès au stand	
NPA / Lieu		Le montant de la facture reste toutefois dû.	
Téléphone		Le for est Lausanne.	
Fax		Le for est Lausanne.	
eMail		La communication incluse dans les formules :	
Internet	_	<ul> <li>Selon descriptif dans le dossier de sponsoring.</li> </ul>	
Adresse de facturation		belon descriptin dans le dessier de spensoning.	
(si différente de l'adresse de l'exp	osant)		
Raison sociale	·	Par sa signature, l'exposant reconnait accepter les	
Complément		conditions de vente ci-contre.	
Interlegisteur		Signature autorisée :	
Fonction		Lieu et date	
Adresse		Signature	
NPA / Lieu			
Téléphone			
Fax			
eMail			
Internet			
Participation souhaitée			
Nous commandons à titre d'exp commun du GRI :	osant sur le stand		
☐ Formule GOLD	CHF. 8'000		
☐ Formule SILVER	CHF. 5'000		
☐ Formule BRONZE	CHF. 2'000		

Tous les prix indiqués s'entendent hors TVA

E-mail : gri@gri.ch Internet : www.gri.ch Tél. : +41 21 652 30 70